

CIBLE

Censure

Peine de mort largement appliquée ? Racisme ? Empri-
sonnement massif ?
Violences
policières ? Autant de dispo-
sitions légales et de pratiques
qui doivent être dénoncées
partout dans le monde.

Sauf si les atteintes aux
droits de l'homme ont lieu
sur le territoire américain !
Telle est la règle fixée par le
Bureau français de vérifica-
tion de la publicité (BVP),
qui a empêché la diffusion
d'un film publicitaire conçu
par Amnesty International
pour informer l'opinion pu-
blique de l'état de violence
qui existe aux États-Unis. Le
BVP affirme pour se justifier
que le film accusateur pour-
rait « nuire aux relations
entre États ». Comme si cet
organisme privé avait en
charge la politique étrangère
de notre pays !

Dix jours après la révéla-
tion de l'affaire, le gouverne-
ment n'avait pas protesté et
le Conseil supérieur de l'au-
diovisuel n'avait pas réagi
contre cet acte de censure. Il
reste à espérer que les intel-
locrates spécialisés, les partis
de gauche et les syndicats
blâmeront le BVP et appor-
teront leur soutien à Am-
nesty International. A moins
que, pour eux, la défense de
la dignité humaine soit dé-
sormais fonction de la ri-
chesse et de la puissance des
États...

Jospin/Allègre

La recherche en péril

Tricheurs

**Les victoires
du Medef**

p.4

MNEF

**Désastre
civique**

p.12

Je vous remercie pour les numéros de *Royaliste* que j'ai reçus il y a quelques mois, dans le cadre d'un abonnement d'essai. J'ai pu lire et apprécier, avec un intérêt certain, les diverses analyses qui m'ont permis de mieux comprendre votre « courant de pensée ».

Je suis responsable d'un groupe d'Amis de *Témoignage Chrétien* sur Nîmes et sa région. J'étais très proche du Mouvement des Citoyens de J.-P. Chevènement - à sa création !

En tous cas, je trouve que votre journal est de qualité, de par son niveau intellectuel ainsi que de ses articles de fond, détachés des grilles à penser à la mode - sur la République, pour la souveraineté, sur le programme de votre Congrès - par exemple.

Comme je suis en « recherche », comme on dit - au-delà des églises officielles, des partis politiques - je suis passionné, actuellement, par la « pensée... judaïque » aussi votre article, signé B. R. (n° 725), « *La joie de la délivrance* » m'a fort intéressé et mérite d'être développé !

Ma seule et grande interrogation sur votre mouvement : réclamer une monarchie constitutionnelle avec un/ des Prince(s) qui ne prenne(nt) aucune position dans le débat public, dans la défense des plus démunis, relève de l'utopie aujourd'hui. Car descendre d'une lignée historique ne suffit plus, il faut, peut-être, en être digne, sur le plan de la symbolique du service du bien public ! Ne devons-nous pas suggérer que ces Représentants se placent en formation permanente...

Mais je suis prêt à reprendre la lecture de *Royaliste*, journal fort sympathique et vous trouverez ci-joint mon abonnement.

R. B. (Gard)

Langue

Alors que sur les murs de Paris, fleurissent les affiches du spectacle de Robert Hossein - « *Celui qui a dit Non* ! » - retraçant la vie et l'œuvre du Général de Gaulle de 1940 à 1945, la réalité de l'assujettissement de la France au modèle anglo-américain est frappante et montre que les leçons du général de Gaulle ont été oubliées. Dans 50 ans ou 100 ans, un spectacle, en anglais local (*French pidgin*...) et sous forme de comédie musicale, pourrait s'intituler « *Ceux qui ont dit Oui* ! ». Les personnages de cette tragédie bien française seront faciles à trouver.

Ainsi, Louis Schweitzer, le PDG de Renault, fait rédiger depuis le 30 août

C'est vous qui le dites...

1999 uniquement en anglais les comptes-rendus des comités de direction. Ces rapports rédigés chaque semaine par la direction générale sont distribués dans les multiples directions et départements du groupe Renault. Ces documents sont diffusés en France dans l'entreprise au mépris de la langue française.

De même Christian Noyer, vice-président français de la Banque centrale européenne s'est exprimé le 27 septembre 1999 devant la commission des affaires monétaires du Parlement européen en anglais. Il est vrai que depuis la nomination de l'anglomane Romano Prodi à la tête de la Commission européenne, la langue anglaise est favorisée sans vergogne.

Ces élites (si peu) françaises tant du secteur marchand que public abandonnent sans combat le français comme langue de communication internationale. Mépris du peuple qui ne parle pas la langue du maître américain et de son serre-file anglais. Obsession d'être membre de l'élite internationale, de celle qui étrangle les peuples au nom de la rationalité économique, des profits financiers et du libre-échange sans frein.

Or, si toutes les élites, déjà souvent formées sur le modèle dominant, sont éduquées dans la même langue et en pratique dans la même culture, l'uniformisation des modes de pensée sera mise en place et la destruction des cultures réalisée.

A force de faire de l'anglo-américain - la langue globale et unique du monde moderne - il ne faut pas être surpris que certains Français pensent, en se parant des plumes de l'anglo-américain, échapper au médiocre destin des peuples vaincus.

Abandonner sa langue c'est trahir son destin !

De la mal-bouffe dénoncée par José Bové à la mal-langue, les maux sont les mêmes. Seuls des hommes libres pourront les combattre, décidément une société d'équilibre et de respect reste à construire.

Marc Favre d'Échallens

Engagement

Bien que convaincu du bien fondé de votre action, en raison de mes origines et de mes convictions profondes, je ne désire pas m'abonner pour le moment

à *Royaliste* et je m'empresse de vous en informer afin de vous éviter des frais inutiles. Je me permets d'ajouter que j'apprécie dans toute sa valeur la rigueur de vos analyses et la plupart du temps leur justesse.

Mais je ne vois pas, en dehors de l'engagement politique, le moyen de rétablir la monarchie, moyen de gouvernement qui a fait ses preuves. [...] A l'heure actuelle, en France, il n'y a que le style de gouvernement proposé par de Gaulle et massivement adopté par le peuple qui peut nous faire espérer à un retour au pouvoir royaliste modernisé et non héréditaire (du moins pour notre pays qui a manqué le coche !) qui a la faveur des citoyens de la France profonde, même si cela n'est exprimé qu'à mots couverts.

C'est le parti qui prétend être l'héritier du message excessivement clair (trop pour certains) de de Gaulle qui doit veiller au grain et qui peut concrétiser dans les faits de gouvernement la volonté du peuple contre ceux qui imposent au pays la dictature des minorités.

La gauche, qui a certainement dans ses rangs beaucoup d'hommes éminents dans leur spécialité, est malheureusement dévoyée par l'utopie révolutionnaire qui croit plus à la réalisation d'un rêve qu'au bonheur simple de millions de personnes. Il n'y a qu'à écouter les déclarations des chefs de la gauche européenne plurielle pour se demander avec inquiétude quel est vraiment le but de l'Europe. Néanmoins, je garde un peu d'espérance considérant que certains pays, comme par hasard liés encore à la monarchie, sauront à la fois agir pour le bien commun et préserver leur identité patriotique.

P. de B. (Maine-et-Loire)

Anticapitalisme

Je suis dubitatif après la lecture des numéros que vous m'avez envoyés. Vos positions ne manquent ni de rigueur, ni d'originalité, mais votre anticapitalisme me gêne. Si l'appartenance à un groupe suppose l'abdication de la liberté de conscience, au profit d'une ligne idéologique rigide, je ne me sens pas partant. Je me réabonne pourtant, intrigué et curieux.

S. B. (75011)

Rentrée

Dans mon lycée, en Charente, les élèves de trois classes n'ont pas de cours de français depuis la rentrée. La « maîtresse auxiliaire » nommée à la rentrée était titulaire d'une licence d'allemand ! Elle s'est mise en congé de maladie au bout de deux jours. Une remplaçante, venue une journée, après une ou deux semaines de recherches (l'administration dit avoir sollicité 10 personnes), a démissionné. Un étudiant en histoire qui disait avoir un besoin vital de travailler s'était proposé et il avait été agréé ! Lui non plus n'a pas duré plus d'un jour. Enfin on a découvert dans un petit collège de campagne une nouvelle certifiée de lettres modernes qui assurait la moitié de son service en documentation. Elle a commencé son service le 20 octobre, soit 6 semaines après la rentrée. Affaire à suivre... En tout cas n'importe qui peut enseigner n'importe quoi, le tout est de placer une personne pour maintenir dans une pièce de futurs chômeurs.

M.-P. C. (Charente)

Canadien

Si je pouvais me permettre une opinion libre, je crois qu'elle porterait sur votre éditorial « *Face aux États-Unis* » (*Royaliste* n° 734). Vous savez, je crois que le problème majeur des États-Unis est de souffrir de « nombrilisme » chronique. Et cela vaut pour les grands décideurs de ce pays comme pour les citoyens en général, à qui on inculque cette maladie. Oh bien sûr, je ne parle pas de la base... les chômeurs, les assistés sociaux, les pauvres, les clochards, etc. Partout dans le monde, les États-Unis sont des maîtres de l'illusion mais aussi du colonialisme nouvelle version. Ce qui est spécialement dangereux.

Parfois j'entends certains Européens me dire à quel point ils nous envient d'être « collés » au géant nord-américain. Laissez-moi vous dire que c'en est un qui prend de la place... qui s'impose... qui étouffe... qui nous désinforme jusqu'à écoeurément... qui manipule le monde financier et industriel canadien [...] ce sont les champions de la triche, du culte de l'argent, du chantage, des lois et droits bafoués et tordus, des menaces et entraves à la liberté, d'espionnage, de meurtres télécommandés. [...] Je ne suis pas tendre envers les États-Unis, pas plus qu'ils ne le sont envers nous.

N. V.
(Canada par courrier électronique)

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :
Adresse :
Profession : Date de naissance :
souscrit un abonnement de :
☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)
ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste
B. MENOUX - DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUY

SOMMAIRE : p.2 : Courrier - p.3 : Le testament de Strauss-Kahn - O.M.C. - p.4 : Presse - Les victoires du Medef - p.5 : La décennie perdue - p.6/7 : La recherche en péril - p.8 : Européens, debout ! - p.9 : La responsabilité du mal - p.10 : Colombie - Mourir pour la reine - p.11 : Action royaliste - p.12 : Éditorial : Désastre civique.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Conjoncture

Le testament de Strauss-Kahn

Avant d'être contraint à la démission, le dandy de Bercy avait proclamé la fin de la crise économique. Reprise à tous échos, la nouvelle relève plus de l'effet d'annonce et de l'incantation que d'une analyse sérieuse.

Le thème de la fin de crise, qui court depuis l'été, repose en grande partie sur des analyses en forme de balançoire. Il est vrai que le taux de chômage officiel a baissé en septembre, et que l'investissement est en augmentation. Mais il est présomptueux d'en déduire que la crise est terminée et que la France va connaître une longue période d'expansion.

Pourquoi ces réserves, qui ne sont pas le fait de mauvais esprits puisqu'on les trouve dans la presse libérale et libérale-libertaire ?

Parce que le taux officiel de chômage donne une fausse représentation de la réalité sociale. Il faut rappeler rituellement que le nombre de personnes touchées par le chômage est fortement sous-estimé (il faut le multiplier par deux), et que la baisse de la courbe officielle fait oublier l'augmentation du nombre de travailleurs précaires (le nombre d'intérimaires a augmenté de 11 % en un an). Il faut ajouter que les radiations administratives des fichiers de l'ANPE ont augmenté de 43,3 % en un an - « nettoyage » considérable opéré

sur une population dont on ne sait ce qu'elle devient, mais qui permet d'« optimiser » sans grand effort les bilans.

Parce que la consommation reste fragile en raison du caractère massif de la misère : au fil d'une enquête sur la Caisse d'Allocations familiales de Toulouse, France 2 nous apprenait (journal du 5 novembre) que 10 % de la population ne subsistait que grâce aux transferts sociaux. La distribution de crédit à tout-va contribue à cette fragilité structurelle de la demande, puisqu'elle soutient de manière partielle et artificielle la consommation - qui devrait d'ailleurs nettement baisser cette année (2,2 % estimés en 1999, contre 3,6 % en 1998). Quant aux dépenses faites par les bénéficiaires de hauts revenus, elles sont pour partie liées à la hausse de valeurs boursières de plus en plus menacées par un retournement brutal de tendance.

Parce que la Banque centrale européenne a décidé de relever ses taux directeurs. La décision est absurde, même du point de vue de l'orthodoxie ultra-libérale. Cette hausse de 0,5 % est faite pour lutter contre une inflation qui

n'existe pas dans la zone euro (à cause du chômage de masse) et elle va avoir pour effet de restreindre la distribution de crédit, donc de gêner la faible reprise de la croissance, dans les pays où elle se manifeste (la France) et d'accroître les difficultés économiques de plusieurs de nos partenaires européens. Wim Duisenberg, président de la BCE, se moque du monde lorsqu'il présente cette décision comme « un acte de confiance dans la croissance européenne » (1).

Parce que la plupart des observateurs, y compris les experts proches du gouvernement s'attendent à un krach boursier dans les semaines ou dans les mois qui viennent. Cette catastrophe, qui aurait des répercussions en chaîne, mettrait un terme au dynamisme américain, compromettrait la reprise de la croissance en France, et interviendrait dans une situation toujours fortement déprimée au Japon et en Allemagne notamment.

Le testament de Dominique Strauss-Kahn est à l'image de l'ancien avocat affairiste : une esbroufe montée à partir de mensonges (au moins par omission) et de vantardises lancées dans un pays où les « décideurs » ont décidé de ne plus rien décider. Laisser faire les spéculateurs et les banquiers centraux européens, qui ont partie liée, c'est faire preuve d'imbécillité aux deux sens du terme : faiblesse, et bêtise.

Sylvie FERNOY

(1) On notera que le nouveau ministre des Finances, Christian Sautter, s'est empressé de s'aligner sur Francfort en reprenant mot pour mot la déclaration de Wim Duisenberg. On ne pouvait en attendre plus de ce personnage, moralement irréprochable à la différence de son prédécesseur, mais qui n'a jamais brillé par sa liberté d'esprit et par son intelligence politique.

Culture

O.M.C.

Un chat socialiste n'y retrouverait pas ses petits. Le 9 octobre, Catherine Trautmann nous informe que la culture, exclue de la précédente négociation commerciale internationale, n'entrera pas dans le cadre des nouvelles négociations qui vont s'ouvrir à Seattle. « *L'exception culturelle n'est pas négociable* » dit-elle. Bravo.

Le 26 octobre, la presse nous apprend que les Français, qui s'opposaient aux Anglais sur la ligne que défendrait Pascal Lamy (représentant des Quinze à Seattle), ont passé un compromis aux termes duquel la question de la « diversité culturelle » entrerait dans le cadre des négociations sur la libéralisation des échanges. La référence à l'« exception culturelle » disparaît. Pour la France, c'est une défaite masquée par une disposition assurant que les Quinze ne feront pas d'offre de libéralisation en ce domaine - mais répondront seulement à la demande américaine. Ce qui signifie que la culture est un produit comme les autres, qui sera soumis à la prétendue loi du marché.

Le 28 octobre, nouvelle déclaration de Catherine Trautmann. Elle répète que « *l'exception culturelle est la règle et doit le rester* » et affirme que les Quinze « *se sont mis d'accord pour ne pas permettre à l'OMC d'avoir un droit de regard sur les politiques audiovisuelles et culturelles européennes* ». Est-ce la position personnelle de madame le ministre de la Culture ? Celle de l'ensemble du gouvernement ? On se perd en conjectures. On attend des éclaircissements.

Jacques BLANGY

Presse

Dans les Vosges, le rachat de *La Liberté de l'Est* (Épinal) par son voisin *L'Est républicain* (Nancy), met en émoi le secteur de la presse régionale, déjà fortement touché par la crise.

Comme cela s'était déjà passé dans l'Ouest, une même logique imbécile se met en place ; celle qui voudrait qu'un gros journal soit plus rentable que deux petits. Répétons que ce n'est pas vrai : ce calcul de boutiquier n'aboutit qu'à faire payer par le petit personnel des années d'érosion du lectorat, érosion qui persiste depuis plus de vingt ans et dont personne n'a cherché les causes véritables. Ce n'est pas en vidant les journaux de leur forces vives et de leur substance que les choses vont s'améliorer, bien au contraire.

Encore une fois, les mêmes acteurs financiers agissent dans l'illégalité et en toute impunité (notamment le groupe Hersant). Encore une fois, cette politique détruit tout, sans aucun égard ni pour les lecteurs, ni pour le personnel. Le gouvernement laisse faire et au besoin n'hésite pas à prêter main forte. Catherine Trautmann, ministre de la culture, vient ainsi d'abroger, en catimini, un décret de 1948 qui obligeait les journaux à ne pas paraître un jour par semaine : elle accroît ainsi la flexibilité des personnels et asphyxie un peu plus les petits journaux.

Incapable de mener à bien les grandes réformes promises, Mme Trautmann agit maintenant par un petit travail de sape honteux et minable de la loi. Ce serait risible si les conséquences humaines et sociales n'étaient pas si tragiques.

Paul GILLES

Les victoires du Medef

Le Medef et le gouvernement ont engagé une partie de poker menteur sur le dos des salariés, des chômeurs et des bénéficiaires de la Sécurité Sociale. Le CNPF avait annoncé la guerre, le Medef la mène victorieusement pour la plupart des batailles engagées.

Dans son combat contre la loi des 35 heures, le Medef vise la reddition du gouvernement. Le gouvernement, lui, est lié par ses promesses électorales. Celui qui l'emportera sera celui qui manifestera la plus forte volonté et saura amener l'autre sur son terrain.

Tricheur, menteur le gouvernement ? La loi sur les 35 heures, qui était aussi celle des 32 heures dont plus personne ne parle, devait aboutir à 350 000 créations d'emplois. On hésite aujourd'hui à en espérer plus de 80 000. La première loi liait les 35 heures à la création d'emploi et au maintien des salaires, en partie.

Dans ce but, les syndicats ont été amenés à accepter la flexibilité, l'augmentation de la productivité (engendrant des cadences donc des stress supplémentaires), une modération salariale qui, avec les aides de l'État, fera payer les embauches par les salariés eux-mêmes. Recul social pour tous pour faire reculer le chômage un peu, au nom de la solidarité.

Ce bénéfice pour les patrons était insuffisant et leur chantage constant amène le gouvernement à proposer une deuxième loi d'application dont le but est d'obtenir l'agrément du Medef. Les principales nouvelles dispositions en sont les suivantes : création de deux SMIC, ce qui équivaut à un SMIC mensuel abaissé de 10 % pour les salariés nouvellement embauchés ; complexité et flou pour le paiement des employés à temps partiels alors que le recours à cette sorte de contrat devient la norme dans le commerce, par exemple ; aides substantielles de l'État ; nouvelle définition du temps partiel qui commence à 34 heures hebdomadaires ; flexibilité autorisée ; heures supplémentaires concédées à 10 %, versées à un fonds de financement des 35 heures ; non obligation d'embaucher en échange des aides de l'État aux entreprises.

La première mouture de cette deuxième loi était tellement calamiteuse qu'elle a permis au Parti Communiste une gesticulation un peu triste sous forme d'une manifestation de soutien au gouvernement contre le patronat. Au Parlement, quelques amendements présentés par le PC, les Verts et le MDC ont donné l'illusion que la lutte avait payé et ont permis un vote alimentaire à des partis survivants en otages du Parti Socialiste.

Mais personne ne sait exactement quel sera le coût de cette loi, qui paiera et comment. Martine Aubry voulait que l'UNEDIC et la Sécurité Sociale participent à ce financement. Aubaine pour le Medef qui avait enfin un prétexte pour quitter la gestion paritaire de ces organismes avec les syndicats.

Il y avait de bonnes raisons pour refuser ce hold-up. Les cotisations des chômeurs, des assurés et des allocataires doivent revenir à ceux-ci, la soli-

darité relevant de l'État et non de l'assurance. Les syndicats unanimes, fait exceptionnel, l'ont fait valoir : le Ministre a cédé, apparemment.

Cependant, Martine Aubry peut reprendre d'une autre main ce qu'elle a consenti. Une nouvelle convention UNEDIC doit être négociée d'ici fin décembre 1999 : les participations de l'État seront rediscutées. Pour la Sécurité Sociale, le seul jeu des déductions sur les cotisations patronales permet le gain escompté puisqu'il est rare que l'État compense en totalité ce différentiel, comme il le devrait.

Ce recul ne suffit pas au Medef qui exige aussi la validation des accords déjà signés, beaucoup à son avantage et en deçà de cette deuxième loi.

Si la loi Juppé sur la Sécurité Sociale a tellement renforcé le rôle de l'État que le paritarisme devient plus de la figuration qu'un mode de gestion, il faut constater que c'est le Medef, avec la CFDT, qui l'a voulu.

Ainsi, il apparaît évident qu'il s'agit de prétextes recherchés par une partie du patronat pour casser la gestion paritaire, surtout de la Sécurité Sociale. Partir de cette institution, c'est forcer le gouvernement à étatiser. Dans un deuxième temps, le Medef attaquera cette gestion pour obliger l'État à la transférer aux assurances privées. De démissions en tricheries, le gouvernement et les partis de gauche ont, ainsi, totalement démissionné face à un patronat, tricheur lui-même.

Pour s'opposer à cette hégémonie, l'alliance du gouvernement et des syndicats est vitale à la veille de la dernière bataille. Mais, qui en a la volonté ?

Roger SUMENE

La décennie perdue

Dix ans après la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, et la fin de quarante ans de guerre froide, le bilan des relations internationales est amèrement décevant.

On avait cru un temps que Wilson avait triomphé et que l'idéal d'un nouvel ordre mondial fondé sur des valeurs démocratiques tel que le président américain l'avait exposé en 1919 à la conférence de paix de Versailles, avant d'être désavoué par le Sénat américain, allait se réaliser par accord entre les États-Unis et l'ONU, dans une nouvelle forme de concert international. On avait cru un temps à un nouveau « printemps des peuples » en Europe et que l'unification allemande allait permettre la réconciliation du vieux continent de l'Atlantique à l'Oural.

MÉPRIS

Il n'en a rien été. Jean-Marie Guéhenno a écrit que « nous avons raté la paix avec la Russie après la fin de la guerre froide comme nous avions raté la paix avec l'Allemagne après la Première guerre mondiale ». Je dirai plutôt que nous traitons la Russie comme nous l'avions fait alors, c'est-à-dire par le mépris. Moscou, réduit après 1919 à peu près aux frontières actuelles - quoiqu'on lui avait alors finalement conservé l'Ukraine -, avait été exclu des négociations de paix et du concert européen. Le débat sur les frontières de l'Union européenne comme celui sur l'élargissement de l'OTAN laissent aujourd'hui la Russie claire-

ment en dehors de l'épure sans prévoir de réelle solution alternative (un risible « partenariat pour la paix »). Il fallait faire l'inverse : on a eu tout faux.

L'élargissement de l'OTAN jusqu'aux frontières de la Russie a été qualifié par le vieil ambassadeur américain Kennan, inspirateur en 1946 de la politique d'endiguement de l'URSS, de plus grossière erreur commise depuis la fin de la guerre froide. Quant à l'Union européenne, l'historien anglais Timothy Garton Ash vient de montrer qu'elle avait fait fausse route en renversant délibérément les priorités et en faisant passer l'économie avant le politique, précipitant l'intégration tout en laissant patienter l'Europe centrale à la porte jusqu'à l'achèvement toujours retardé d'un édifice toujours plus perfectionniste.

Les Américains n'ont pas plus réfléchi que les Européens aux conséquences de la fin de la guerre froide en termes de sécurité internationale. La politique étrangère des deux présidences Clinton s'est bornée à favoriser un libre-échange généralisé sans l'accompagner d'aucune réflexion en matière politique et de sécurité, comme s'il se suffisait à lui-même. Peut-être paralysé entre une administration interventionniste et un Congrès isolationniste, son

mandat n'a été qu'une série incohérente de « coups ».

Le rejet par le Sénat le 13 octobre dernier du traité sur l'interdiction des essais nucléaires n'est que l'aboutissement de cette absence de pensée stratégique. Comment ne pas se demander si la guerre froide est bel et bien finie, si le monde a réellement changé, et donc quelles sont la valeur de la dissuasion et la place des arsenaux nucléaires ? La non-ratification obligera peut-être enfin les puissances nucléaires à se poser les vraies questions du nouveau monde issu de la fin de la guerre froide et de la manière de l'ordonner.

CONFÉRENCE

Contrairement à 1919 et à 1945, la fin de la guerre froide en 1989 n'a donné lieu à aucune conférence de paix. Non seulement on n'en a pas parlé avec les vaincus mais on n'en a pas non plus parlé entre vainqueurs, entre Américains, Européens, et quelques autres. La non-ratification par le Sénat américain d'un traité - qui, on s'en souvient, avait causé problème à Chirac au début de son mandat, mais dont on n'a plus reparlé depuis - a été aussitôt rapproché par la presse américaine de la non-ratification par le même Sénat républicain du traité de Versailles en 1920. On sait ce qu'il en advint. Il serait temps aujourd'hui de préparer une nouvelle conférence de paix.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **AUSTRALIE** - Le 6 novembre a eu lieu le référendum pour décider si le pays resterait une monarchie avec la reine Elisabeth comme chef de l'État ou s'il deviendrait une république avec un président élu par le parlement fédéral. Les "oui" à la république n'ont recueilli que 44,87 % des voix contre 54,22 % des suffrages en faveur du "non". Il est vrai qu'aux voix des monarchistes sont venues s'ajouter celles des partisans d'un régime présidentiel qui ont préféré le *statu quo* aux inconvénients d'une république parlementaire. A l'annonce des résultats la reine a annoncé qu'elle continuerait à assurer « fidèlement » ses fonctions monarchiques en Australie en ajoutant : « J'ai toujours indiqué clairement que l'avenir de la monarchie en Australie était entre les mains de la population australienne et que c'était à elle seule d'en décider, par la voie démocratique et constitutionnelle ».

♦ **CAMEROUN** - Soumo junior, six ans, est depuis peu le nouveau roi des Babète conformément au souhait de son père Soumo 1^{er}, décédé en août dernier. Il a été choisi par les habitants de cette chefferie traditionnelle de l'ouest du Cameroun, devant une énorme assistance évaluée à près de 100 000 personnes, dont l'ensemble des villageois Babète et des dizaines de milliers de notables de la grande ethnie Bamileké venus de tout le pays. Le jeune souverain recevra une formation royale jusqu'à l'âge de 18 ans avant d'accéder au trône où il exercera des pouvoirs de « basse justice » et aidera les autorités à collecter les impôts. En attendant, la régence est confiée à un collège de notables, assisté de la mère du souverain, sous l'autorité du préfet.

♦ **ALBANIE** - En février dernier le roi Leka 1^{er} avait été arrêté à Johannesburg, où il vit en exil, sous l'accusation de détention illégale d'armes. A l'époque les monarchistes albanais avaient protesté vigoureusement accusant les autorités sud-africaines d'avoir trouvé un prétexte pour empêcher le roi Leka de jouer un rôle diplomatique dans la crise du Kosovo. Le procureur du tribunal vient de leur donner raison a posteriori puisqu'il a retiré toutes les charges qui pesaient sur le souverain albanais.

♦ **THAÏLANDE** - Le roi Bhumibol Adulyadej a inauguré à Bangkok, devant des centaines de milliers de personnes, les cérémonies organisées pour son 72^e anniversaire (pour les bouddhistes il s'agit de l'entrée dans le 7^e cycle de la vie) le 5 décembre prochain. Le roi Bhumibol, sur le trône depuis 1946, est le doyen mondial des têtes couronnées et des chefs d'État en exercice. Figure immensément vénérée, Bhumibol est un monarque constitutionnel qui n'intervient publiquement qu'en temps de crise nationale, comme lors du soulèvement populaire de mai 1992 où il avait ordonné - avec succès - aux protagonistes, manifestants comme militaires, de mettre fin aux violences.

La recherche scientifique est dans le collimateur de son ministre, et le moins que l'on puisse dire est que le dialogue passe mal. Elle est en crise profonde, c'est vrai. Mais si l'analyse du gouvernement est souvent juste quant aux causes de cette crise, les propositions de réforme et surtout les motivations sous-jacentes de ces réformes sont loin d'être aussi claires qu'on veut bien le dire.

Avant de d'examiner la situation de la recherche, il faut de définir ce qu'elle est dans notre société et notre culture : c'est un producteur de connaissance dans son but, et d'innovation technologique dans son effet. Deux facettes indissociables : privilégier la seule connaissance reviendrait à amputer la recherche de sa méthodologie qu'est l'expérimentation ; n'en faire qu'un instrument d'innovation aboutira à terme à la sclérose et à priver la société des moyens de comprendre et suivre l'évolution du monde dans lequel elle vit. Or qu'en est-il pour nos gouvernements successifs (au moins depuis Balladur) ? Explicitement, la recherche est un instrument mis à la disposition de l'Industrie. Ce n'est pas étonnant, puisque le document fondateur de cette analyse jamais démentie, a été rédigé à la demande de M. Balladur par un groupe d'experts formé principalement de « grands patrons ». L'innovation technologique devient alors le seul devoir de la recherche. On retrouve d'ailleurs dans les démonstrations successives des gouvernements libéraux, et jusqu'à celles de M. Allègre, la confusion voulue entre les concepts de « recherche = production de richesse », qui est juste, et « recherche = création d'emplois », qui est absurde. On sait, de façon expérimentale grâce à M. Michelin, que

la création de richesses n'est pas synonyme, bien au contraire, de création d'emplois.

Ceci étant posé, quels sont les principaux maux dont souffre la recherche ? Même s'ils ne touchent souvent qu'une faible partie de la recherche française, certains sont réels et les causes sont multiples :

- **gestion chaotique.** Suivant que la recherche est considérée comme un instrument de prestige (de Gaulle), une composante de notre culture (Mitterrand), un instrument d'enrichissement privé (Giscard, Chirac), les efforts de l'État sont passés par des extrêmes visibles par exemple au niveau des recrutements, avec comme conséquence une pyramide des âges dramatiquement déséquilibrée. Quant aux budgets, ils se sont caractérisés par des programmations erratiques interdisant toute réelle gestion à long terme. Un exemple : en 1994 François Fillon déclarait « *En 2005 la dépense de la France (2,36 % du PIB en 92) devra avoir comblé son retard par rapport à l'Allemagne (2,58), aux USA (2,74) et au Japon (2,87)* ». Cinq ans plus tard son successeur Claude Allègre déclare à son tour « *la France consacre 2,2 % de son PIB à la recherche, sensiblement comme tous les grands pays développés* » ;

- **sclérose.** Nombre de laboratoires ne font plus guère que s'auto-justifier. Non seulement

leur production se raréfie, mais les voies de recherche qu'ils ont explorées se sont tariées. Qu'une recherche aboutisse à une impasse, cela arrive : c'est par l'exploration de toutes les voies que l'on découvre les plus fructueuses. Mais que l'on maintienne des activités dans ces voies stériles conduit à une perte de substance. Cette accusation formulée en particulier contre le CNRS ne manque pas de poids, et toute réforme devra faire face à ce grave problème ;

- **immobilisme** dans de nombreux domaines, sous la protection d'un statut de fonctionnaire trop « standard » ; absence de mobilité, pour des chercheurs vieillissant ; baisse de la production scientifique, du fait d'une démotivation de plus en plus grande ; difficulté de l'évaluation et dégradation des carrières. Quelle qu'en soit la cause, il est vrai qu'une partie des agents de la recherche a « perdu la foi ».

Mais de nombreuses critiques émises par les tutelles sont beaucoup plus sujettes à caution. Détaillons les plus couramment émises :

- une faiblesse de la production scientifique par rapport aux pays anglo-saxons. Les études faites sur ce point prouvent au contraire que cette production supporte bien la comparaison avec celle des autres pays industrialisés. Le seul facteur qui influe vraiment sur la production scientifique est le montant du budget

qui lui est alloué ;

- un manque de connexion entre les EPST (1) et l'extérieur. Reproche est fait en particulier aux chercheurs de ne pas s'impliquer dans le développement d'entreprises privées innovantes et de ne pas participer à l'effort de recherche et d'enseignement de l'Université. La première accusation s'appuie sur une réalité, en partie due à l'âge moyen des chercheurs, mais aussi à une vision du service public : le chercheur considère en général qu'il est payé par l'État pour faire de la recherche au service de son pays, pas du business à son profit personnel. L'autre accusation est fautive. Cela fait des décennies que les chercheurs sont en étroite connexion avec les laboratoires

qui se fait grâce aux thésards qu'ils reçoivent. Enfin les liens internationaux se sont accrus de façon remarquable depuis une quinzaine d'années, par le biais des projets européens ;

- une évolution de la recherche qui rendrait obsolètes les grands Instituts. Cette critique est fondamentale car elle peut avoir comme conséquence un bouleversement complet du paysage scientifique français. Il est vrai qu'il est difficile, voire impossible, de fermer un laboratoire du CNRS, et que sa structure en fait un bastion de corporatisme. Mais vouloir la suppression des EPST, ou leur transformation en « agences de moyens » où des jeunes chercheurs universitaires viendraient faire trois petits tours, serait un coup extrême-

ment dur pour la recherche française : c'est de ces grands Instituts, et pas de l'Université, que viennent nos prix Nobel, par exemple. Le remède n'est pas de casser ces structures, il est de donner aux responsables les moyens de faire appliquer les conclusions des évaluations. Or si les évaluations et audits augmentent, leurs recommandations sont mises au panier : poids des groupes de pression, pressions politiques, pesanteurs administratives, paralysent les structures les mieux conçues. Comme ailleurs, les lois existent mais ne sont pas appliquées : en rédiger de nouvelles ne résout évidemment rien.

Et la politique Jospin/Allègre de réformes ? Elle est axée sur quelques objectifs simples.

- Verser les chercheurs dans l'Université. Il s'agit là d'un syllogisme aussi simpliste que celui utilisé en son temps par le Front National à propos des « arabes » et des chômeurs : il y a des chercheurs dont on ne sait pas quoi faire (les sclérosés ou ceux dont la discipline est inexploitable dans les entreprises) ; or l'Université manque des maîtres de conférence. Conclusion : transformons les chercheurs en maîtres de conférence, et les deux problèmes sont résolus. N'insistons pas sur l'absurdité du raisonnement...

- Faire des économies sur le long terme. L'abandon du Synchrotron en est l'exemple type : de tels instruments sont

en effet très coûteux, mais pas au point qu'ils soient hors de portée d'un pays comme la France. Rappelons que le trou du Crédit Lyonnais représentait deux ans du budget total de la recherche civile... La seule raison que l'on peut trouver à ces choix réside dans l'abandon voulu de toute politique à long terme.

- Mettre les laboratoires à la disposition des entreprises privées. Ce point est décisif pour comprendre les actions du gouvernement. Il explique entre autres pourquoi il faut casser les Instituts : les laboratoires, de petite taille, assez semblables dans leur fonctionnement à ceux des entreprises industrielles, pourraient facilement s'adapter aux exigences du secteur privé. Ils seraient en outre bien plus malléables que les Instituts. On peut noter aussi que les « actions concertées incitatives », remises en vigueur pour contourner les grands Instituts, sont exclusivement au service des grands domaines industriels du moment : le génome (via la construction des « Génopoles »), qui ouvre la porte aux OGM, les technologies de la communication, qui ouvrent des domaines nouveaux au marketing planétaire, pour citer les deux actions prioritaires. Nul doute qu'il s'agisse de voies de recherche à développer. Sont-elles réellement prioritaires ? Surtout, méritent-elles que l'on cesse tout effort dans d'autres branches moins directement rentables ?

- Défonctionnariser la recherche. L'idéal serait le « chercheur jetable », exploité dans sa période supposée la plus productive (25-35 ans), puis évacué n'importe où. Pour cela, on s'appuierait principalement sur les boursiers en thèse et post-doctorat, qui présentent le double avantage d'être précaires et faciles à motiver : n'importe quel mirage paraît préférable à un statut provisoire de boursier. Une autre méthode consiste à favoriser le pantouflage, autrement dit mettre gracieusement à disposition du secteur privé les agents de l'État ; enfin, nous l'avons dit, il faut casser les instituts, qui sont les garants de la continuité des recherches soucieux des besoins à long terme du citoyen, alors que l'idéologie gouvernementale exige une adaptabilité immédiate aux

changements d'humeur du consommateur.

Sans parler des effets immédiats qu'aurait l'idéologie Jospin/Allègre sur le fonctionnement de la recherche, on voit bien la conséquence la plus grave pour notre pays : l'abandon complet de toute politique prospective à long terme. A vouloir casser les structures pérennes et calquer les échelles de temps de l'État sur celles de la finance ou de l'économie libérale, on s'interdit tout moyen d'action et de prévision, on perd les instruments de toute politique scientifique et donc industrielle, on abandonne tout ce qui est explicitement du domaine de la politique d'une grande nation. Dans le meilleur des cas, notre activité sera de sous-traitance, ce qui est typique d'un « pays émergent ». Une chose est sûre : les grandes politiques scientifiques de notre pays comme le nucléaire, l'espace, l'aéronautique, pour ne citer que les exemples habituels, n'auraient pas pu se développer dans le système que veut mettre en place le gouvernement.

Bien sûr cette crise profonde entre les chercheurs et leur ministre a mis en évidence les carences et dysfonctionnements de la recherche. Des propositions existent, et une vaste réflexion, largement extérieure au Ministère, est en cours, qu'il nous faut suivre de près et accompagner. Nous y reviendrons. Quant à notre ministre, il a trop clairement montré quels sont les objectifs réels de ses projets pour qu'on puisse leur donner quelque crédit que ce soit. Devant le risque majeur qu'ils présentent pour la recherche en France, et même si certains détails dans les réformes ne sont pas si mauvais que ça, l'application du « principe de précaution » pousse à rejeter la totalité du projet : la carotte ne cache plus le bâton.

Pour être tout à fait juste, il convient de spécifier que pas plus qu'elle ne « produit » de pollution ou de bien-être, la recherche ne produit pas de richesses : elle fournit à la société les instruments permettant d'en produire.

François VILLEMONTAIX

(1) EPST : Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique, qui est le statut commun du CNRS, de l'INRA, de l'INSERM, de l'IRD, etc.



Européens, debout !

L'Union européenne ne pourra pas envisager indéfiniment son développement économique sans prendre à bras-le-corps sa « question sociale ». Analyses et propositions d'acteurs sociaux et d'experts...

Par « question sociale », il convient d'entendre, au sens large, l'ensemble des problématiques relatives aux statuts juridiques et aux situations sociales des citoyens européens, que ceux-ci se trouvent en situations de chômeurs indemnisés, exclus, salariés, parents au foyer, retraités. Dans ce domaine, une construction européenne s'impose aussi, car la manière dont une zone économique et sociale s'applique à répondre aux questions de l'exclusion, du vieillissement de la population ou de la flexibilisation du travail conditionne tout son développement économique, politique et social.

Quelles doivent être les garanties sociales minimales à assurer aux citoyens européens, en matière d'éducation, de couverture médicale, d'assurance-vieillesse, de droit du travail, de représentation collective ? Comment les définir ? Quel doit être le rôle conféré à la(aux) puissance(s) publique(s) dans la négociation et la mise en œuvre des politiques garantissant cette sécurité sociale minimale à un niveau européen ? Quelle

place doit être faite à la concertation sociale ? Qui doivent être les partenaires sociaux ? A ces questions, les auteurs du rapport pour la Commission européenne intitulé *Au-delà de l'emploi* remarquent d'abord que dans tous les États-membres de l'Union, une unanimité minimale existe autour de la reconnaissance du rôle central qui doit être conféré à la puissance publique dans la régulation sociale et la garantie de « l'état social des personnes ». Sur le contenu de cet « état social » proprement dit, les auteurs de ce rapport précisent ensuite que trois piliers marquent une unité de départ entre les Quinze, à travers le respect de trois axes de base de l'action sociale que sont la garantie d'un droit du travail, l'accès à une protection sociale minimale et l'accès à un certain nombre de services publics.

Prenant acte de ce parallélisme entre États-membres, les auteurs du rapport sont optimistes quant aux possibilités d'union sociale pouvant s'ouvrir dans le cadre de l'Europe des Quinze. Mais ils notent aussi que sous un voca-

ble et une éthique sociale apparemment communs, que l'on peut résumer par l'adhésion à la notion d'« État-providence », chaque État-membre cultive en réalité une approche toute personnelle du droit du travail, de la concertation sociale ou encore de la protection sociale minimale. Aussi, les auteurs concluent que, même si le projet social européen est souhaitable, nécessaire et inéluctable, sa rédaction, son adoption et sa mise en œuvre concrète prendront du temps.

Le problème est que, tandis que cette Europe se construit lentement, en prenant le temps nécessaire d'une concertation collective garante du respect des règles d'une construction démocratique, le contexte international de l'organisation du travail et des échanges commerciaux, lui, connaît des bouleversements rapides. Partout, le modèle de l'« État-providence » est politiquement, économiquement et intellectuellement mis à mal par une dynamique de libéralisation économique dont le corollaire direct est une libéralisation des sociétés insérées dans ce cadre économique. Tout n'est pas sombre dans la libéralisation sociale, à la condition que les individus soient armés intellectuellement et psychologiquement pour vivre cette évolution à leur profit individuel et collectif. Mais pour l'heure, face aux bouleversements actuels du marché du travail et des

échanges commerciaux, nombreux sont ceux qui viennent grossir le nombre des victimes d'une fragilisation de la sécurité sociale, d'une dégradation des services publics, d'un recul manifeste du droit du travail auxquels ils n'étaient pas préparés et qui les laissent sans capacité de réagir.

Face à cette dynamique de redéfinition libérale de nos sociétés, les auteurs du rapport soulignent la nécessité urgente d'une réponse politique européenne aussi bien au niveau des États-membres que des institutions communautaires, une réponse devant être engagée sur la base d'un diagnostic partagé de la nature exacte des bouleversements économiques et sociaux qui traversent le vieux continent, afin d'entreprendre d'apporter une réponse commune à « la question sociale » européenne. Et c'est précisément l'objet de ce rapport que de proposer un diagnostic des transformations qui affectent aujourd'hui l'Europe au plan social, avant de faire acte de propositions cherchant, d'une part, à répondre à l'urgence au bénéfice des victimes immédiates du recul de l'« État-providence » et d'autre part, à ouvrir des perspectives d'union sociale européenne pour le long terme, toute cette réflexion étant sous-tendue, enfin, par l'idée que les sociétés occidentales sont en train de sortir d'une ère économique exclusivement industrielle et inscrite dans une culture politique et sociale de masse, pour entrer dans une économie complexe, nous imposant pour l'avenir la difficile obligation d'organiser la cohabitation économique et sociale de différents modèles de production, d'organisation du travail et de consommation au sein d'un même espace socio-politique, qu'il soit celui d'une Europe fédérée ou d'un ensemble d'États européens.

Alexandre RENAUD

Alain Supiot - « Au-delà de l'emploi : transformation du travail » - Flammarion - prix franco : 110 F.

Une plaquette peu connue, à nouveau disponible

1934-1938

TEXTES

LE COMTE DE PARIS, SA VIE, SON ACTION, SES IDÉES POLITIQUES

Cette plaquette éditée en 1948 par le secrétariat de M^{re} le comte de Paris est composée d'extraits d'ouvrages, d'articles, d'entretiens, de circulaires internes et constitue une bonne présentation de l'ancien chef de la Maison de France.

Prix franco : 29 F

La responsabilité du mal

Le quatrième livre de Marie Balmory ne décevra pas tous ceux qui ont apprécié à sa juste valeur le parcours des précédents. Il leur posera toutefois des questions graves que l'auteur a mises en évidence, non sans apporter des réponses qui imposent discussion. On ne parcourt pas la Bible, et singulièrement la Genèse, impunément. Ce texte « archaïque », « mythique » se révèle toujours plus inépuisable, confrontant le lecteur, dans une sorte de combat de l'Ange, aux plus difficiles énigmes de sa vie. Les plus inévitables aussi. Une certaine présomption rationaliste, dont on apprécie aujourd'hui la suffisance et l'inintelligence, a longtemps laissé croire que la Genèse renvoyait peut-être aux origines de l'homme, mais d'un homme à l'état infantile, réduit aux plus dérisoires croyances « métaphysiques ». Mais c'est le rationalisme qui, a posteriori, paraît dérisoire, tant il démontre son incapacité à se saisir de l'essentiel.

L'essentiel est bien la responsabilité de l'homme à l'égard du mal. Or, c'est l'objet même des premiers chapitres de la Bible, avec le meurtre d'Abel par son frère Caïn, après qu'ait eu lieu l'épreuve du Jardin, la transgression de l'interdit. Sur cette transgression, Marie Balmory apporte ses éclaircissements d'une façon originale, frappante, mais en décalage conscient et assumé avec l'interprétation théologique habituelle. Car là où les théologiens discernent une faute, la première - ce qu'il est convenu d'appeler le « péché originel » - elle-même explique qu'il n'y a pas eu faute, que de celle-ci il n'est nullement question dans le texte. La nuance peut paraître subtile. Elle est d'abord significative. Là où on a vu le péché, Marie Balmory discerne d'abord le **risque**, celui par lequel nous accédons à notre humanité, risque dont Dieu lui-même n'est pas indemne.

Le jardin de la Genèse ne serait donc pas un paradis mais le lieu de l'épreuve où l'homme et la femme apprennent ce qu'ils sont l'un pour l'autre. Dans une telle perspective, la différence sexuelle - qu'aujourd'hui on tente de ramener à une simple modalité du vivre ensemble - s'avère capitale. Car c'est grâce à la différence que peut s'exprimer la relation et non la domination, la parole et non la superbe phallique. Malheureusement la domination est un risque inscrit dans le processus d'humanisation, un risque au demeurant inévitable, si bien que la transgression qui est indiquée dans la Bible ne saurait être imputée au titre d'une faute morale, gravissime. Car sans le passage, l'humanisation n'était pas possible. Si la femme a cédé à la séduction du serpent, si l'homme a cédé à la tentation de la maîtrise toute puissante qui ne reconnaît pas à la femme sa dignité de partenaire, si Caïn a tué son frère Abel, c'est en vertu d'une coresponsabilité avec Dieu. Dieu, en effet, lorsqu'il propose à l'homme et à la femme de courir l'aventure d'une humanisation (qui est aussi divinisation) a assumé le risque

du dérapage. En ce sens il partage la responsabilité du mal. On n'écrit pas ces choses là à la légère, surtout lorsqu'on mesure la difficulté théologique. Pour s'en expliquer, Marie Balmory rappelle le souvenir d'Elie Wiesel à Auschwitz, lorsqu'avec un groupe de juifs du camp fut mené un procès contre Dieu, dont celui-ci sortit coupable. Mais aussitôt la culpabilité déclarée, les croyants se mirent à prier. Contradiction ? Non point, pleine conscience de l'énormité du risque pris et qui peut mener à Auschwitz...

Mais ici je m'arrête dans ma lecture excessivement accélérée, et qui ne dit rien de la performance accomplie par Marie Balmory à partir d'un texte, de sa formidable énigme qui force à une étonnante traque des mots. On n'a pas été impunément à l'école de Lacan. Avec un tel bagage, le signifiant est l'objet d'une quête incessante et l'herméneutique prend l'allure d'une passionnante recherche policière. Il me semble qu'à lire les livres de Marie Balmory, Chesterton aurait été à la fois comblé et perplexe. Comblé, parce que la méthode s'apparente un peu à celle de Father Brown, le détective du bon Dieu. Perplexe parce que le défi posé à la tradition théologique s'avère abyssal.

C'est sur ce point que je voudrais insister pour dire mon désaccord, non sans avoir avoué auparavant ma dette et ma gratitude. C'est peu de dire que je respecte Marie Balmory et que je reçois tout ce qu'elle m'apprend, aussi bien sur la Bible que sur la psychanalyse, avec un intérêt soutenu. J'entends encore Maurice Clavel m'intimant l'ordre de lire *L'Homme aux statues*, lors du dernier dialogue téléphonique que j'ai eu avec lui. J'adhère à des points essentiels de son dernier livre, notamment ce qu'elle dit de la vanité des droits de l'homme sans référence à une transcendence. J'admire sans réserves son analyse de la parabole dite des talents, qui constitue une merveille du genre. D'une façon générale, même lorsque je n'approuve pas, j'apprends énormément.

Mes objections sont d'ordre philosophique et théologique. Elles pourraient être aussi d'ordre exégétique mais je n'ai pas le temps d'étudier ici le texte du point de vue de la relation de Dieu avec l'homme et la femme. C'est ce qui pourrait nous renseigner au plus près sur la nature de péché qui au-delà de la transgression, a rapport avec l'amitié, c'est-à-dire la relation consciente et libre, dans l'infinie distance, qui caractérise l'Alliance biblique. Sur le terrain philosophique et théologique, je suis un peu embarrassé à cause de l'imprécision de Marie Balmory quant à ses interlocuteurs. Elle semble s'en prendre à une tradition diffuse et confuse de la propre serait d'avoir ignoré le texte de la Genèse ou de l'avoir interprété arbitrairement et à contre-sens. D'où l'importance de désigner clairement les intéressés. Or il ne nous est rien dit de Paul, qui est tout de même le premier théologien à avoir donné l'interprétation chrétienne du péché originel. Son nom n'est jamais avancé pas plus que celui d'Augustin qui est tout de même un coupable idéal. Quid des autres Pères de l'Église, de saint Thomas d'Aquin ? On ne peut tout de même juger du dossier à partir de caricatures. Et puis surtout, c'est la responsabilité humaine qui est en cause. « *Ma faute est devant toi sans relâche* », dit le psalmiste. Il y a danger à exténuer la responsabilité dans le risque et dans l'excès du mal. On est aussi en grand péril sur cette arête vive de la culpabilité de Dieu. Dieu, disait saint Thomas, est sans idée du mal. Lui trouver quelque complicité avec lui, c'est vaciller dans le non-sens et l'indistinction. D'où la nécessité absolue de reconnaître avec René Girard son innocence. Ce qui ne l'empêche pas de partager avec nous, et plus que nous, le poids de la faute.

Marie Balmory - « Abel ou la traversée de l'Éden » - Grasset - prix franco : 135 F.

Colombie

A l'opposé des écrivains humanistes latino-américains, Fernando Vallejo nous offre par *La Vierge des tueurs*, sixième volume de la saga *Le Fleuve du temps* une oeuvre à la fois poignante, déstabilisante, mais tellement authentique.

Traitées de façon épistolaire par la presse quand l'actualité le demande, utilisées comme « sujet de société » au concours d'entrée des grandes écoles, la délinquance et la corruption en Colombie paraissent alors sous-estimées et mal étudiées.

Or Fernando Vallejo est de ceux qui n'hésitent pas à décrire avec réalisme le chaos dans lequel est plongée la Colombie. Né à Medellin même, capitale de la drogue et du crime, Vallejo retrace la descente aux enfers du narrateur, un vieux grammairien éperdument amoureux d'un jeune homme.

Les fléaux colombiens, la drogue, la pauvreté poussent à la violence. Aussi le meurtrier fait-il partie intégrante du terrible quotidien colombien. L'atout de Vallejo est d'amener le lecteur à prendre conscience de cette réalité en le prenant comme témoin d'une situation. En effet, le narrateur « parle » directement au lecteur, l'invite à prendre position, parfois sous forme de questions. On aime ou on n'aime pas. Quoi qu'il en soit, cette méthode, certes surprenante, engage le lecteur, peut-être malgré lui, envers les protagonistes. Le mieux est d'accompagner Vallejo dans une description déchirante de Medellin, de la cité du Mal au coeur de la Colombie.

Amélie DELATOUR

Vallejo Fernando - « *La Vierge des tueurs* » - Belfond, 1997 - prix franco : 115 F. Réédité en Livre de Poche en 1999 - prix franco : 40 F.

Mourir pour la reine

La princesse de Lamballe ou l'histoire d'une amitié héroïque qui se terminera par un sacrifice sanglant pleinement accepté.

En m'adressant son livre Michel de Decker écrit « *Cette tragique destinée de la princesse de Lamballe, une des plus émouvantes victimes de la malheureuse révolution* ». Lecture faite je me pose la question de savoir si cette victime ne l'est pas, avant tout, de son milieu ; l'issue abominable n'étant que la conséquence de la perte du sens du devoir d'une partie de la haute noblesse qui, sans excuser ses atrocités, appelait nécessairement la révolution.

Marie-Thérèse de Savoie-Carignan en épousant Louis de Bourbon-Lamballe fils du duc de Penthièvre trouve en son beau-père un prince d'une rigueur morale exemplaire, par contre son union avec le fils tourne vite court, ce garçon de 20 ans est emporté en quelques mois, victime de ses débauches. Veuve à 19 ans, la princesse tient son rang à Versailles où elle rencontre Marie-Antoinette âgée de

moins de 16 ans. La future reine vit alors entourée de gens sinistres, un peu délaissée par son si peu époux jusqu'au jour où le bistouri de Monsieur Louis, chirurgien, remettra, si l'on peu dire, les choses en place.

Rapidement entre la jeune veuve et la très jeune dauphine se noue une amitié passionnée, équivoque ? Dans cette cour frivole et médisante les ragots vont bon train. Ces dames sont un peu têtes folles, on s'amuse, on pleure souvent, on s'évanouit pour des riens.

Voici la Lamballe promue surintendante de la maison de la reine, une charge bien trop lourde pour ses compétences limitées, on se plie aux caprices du temps, la franc-maçonnerie est à la mode, Marie-Thérèse nommée grande maîtresse de toutes les loges écossaises de France. Il s'en dit des choses dans les loges, cela passe par-dessus la tête de la dignitaire, elle la perdra aussi pour cela. En attendant, elle croise souvent en ces lieux son beau-frère le douteux Philippe d'Orléans, le futur Égalité, grand maître du Grand Orient de France.

Les esprits s'échauffent, les événements se précipitent, la noblesse fuit ; la princesse se

retrouve à Aix-la-Chapelle où elle reçoit un appel désespéré de la reine l'invitant à revenir auprès d'elle. Lamballe n'hésite pas ; sachant ce qui l'attend elle rédige son testament et accourt auprès du couple royal. Cette femme, si faible sa vie durant, fait alors preuve d'un courage admirable. Septembre 92, la crise atteint son paroxysme, la populace se déchaine, le sang coule à flots. Sortie de sa prison la princesse est affreusement suppliciée sur place, sa tête fichée au bout d'une pique est promenée dans Paris. Ainsi finit cette fidèle, innocente victime des événements.

Le comte de Paris ayant ouvert les archives de la Maison de France à l'auteur, la biographie de la princesse, déjà largement connue au moins dans ses grandes lignes, se trouve ici enrichie de nombreux détails et anecdotes qui donnent vie à un récit dont les dernières pages sont véritablement hallucinantes. Une seule réserve : à mon avis, le lecteur n'est pas obligé de suivre les vues de l'auteur quant au portrait qu'il trace de Louis XVI. La légende du nigaud serrurier a fait, il me semble, son temps.

Michel FONTAURELLE

Michel de Decker - « *La Princesse de Lamballe* », Pygmalion, Gérard Watelet - prix franco : 138 F.

SOLDES au service librairie !

♦ **Marcel Mauss** - Écrits politiques - Fayard - franco 160 F au lieu de 278 F.

♦ **Pierre Miquel** - *La main courante*, archives indiscrettes de la police parisienne 1900-1945 - Albin Michel - franco 80 F au lieu de 146 F.

⚠ Attention - Nous ne disposons que de quelques exemplaires de chacun de ces livres. Seules les premières commandes reçues pourront être honorées.

IMPLANTATION

La mise (ou remise) en route de l'activité de nombreux groupes de province s'accompagne d'une tournée de déplacements de Bertrand Renouvin qui sont une occasion de réunir les lecteurs de *Royaliste* et les sympathisants de la NAR. Ces rencontres permettent de faire le point, de confronter les analyses, d'envisager des actions concrètes et, tout simplement aussi, de faire connaissance de personnes qui partagent une même conception de la citoyenneté.

Calendrier :

Bouches-du-Rhône - B. Renouvin sera à Marseille le lundi 15 novembre. Renseignements auprès du délégué départemental Alain Kinart (04.91.48.25.33).

Gironde - B. Renouvin sera à Bordeaux le lundi 22 novembre. Renseignements auprès du délégué départemental Loïc de Bentzmann (05.56.51.28.21).

Haute-Garonne - B. Renouvin sera à Toulouse le lundi 29 novembre. Renseignements auprès du délégué départemental Mme Anne-Marie Vilesy (05.62.27.16.47).

Haute-Vienne - B. Renouvin sera à Limoges le vendredi 3 décembre. Renseignements auprès du délégué régional Luc de Goustine (05.55.93.04.84).

Pierre Boutang

Signalons qu'une *Association Pierre Boutang* a vu le jour. Présidée par son fils Pierre-André Boutang et par l'avocat Jean-Marc Varaut, elle a pour objet de mieux faire connaître la vie et l'oeuvre du philosophe royaliste disparu en juin 1998, de veiller à la réédition de ses livres épuisés et de procéder à la publication des nombreux textes inédits qu'il a laissés. (Association Pierre Boutang, c/o Stéphane Giocanti, 47 rue de Rochechouart, 75009 Paris).

Le 23 novembre, cette association organise une rencontre littéraire autour des *Abeilles de Delphes* qui viennent d'être rééditées (prix franco : 172 F, voir *Royaliste* n° 736). Notre ami Gérard Leclerc interviendra au cours de cette rencontre qui aura lieu le **mardi 23 novembre**, à 19 h., au Café Le François Coppée, 1 Bd du Montparnasse, 75006 Paris.

Famille de France

RÉPLIQUE - La parution du brûlot signé par le duc d'Orléans et attaquant son père feu le comte de Paris, lui a valu une cinglante réplique de Philippe de Saint Robert (parue dans *Valeurs Actuelles* du 30 octobre). Ce dernier, tout en soulignant les innombrables erreurs historiques de ce pamphlet, rappelle que le Prince, loin d'avoir dilapidé le patrimoine historique de la Maison de France, l'avait donné à la Fondation Saint-Louis qu'il avait précisément créé afin que ce patrimoine ne soit pas dispersé à sa mort et reste sous le contrôle de l'État.

La photocopie du texte de Philippe de Saint Robert est à la disposition de nos lecteurs (joindre quelques timbres pour les frais).

MISE AU POINT - Devant les attaques répétées contre son grand-père parues dans *Le Figaro*, sa petite-fille la princesse Marie de Liechtenstein a

Adhérez à la N.A.R. !

Communiquer avec la N.A.R.

✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com

✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>

✓ Téléphone : 01.42.97.42.57

✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53

✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

MERCREDIS DE LA NAR

♦ **A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux** (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

● **Mercredi 17 novembre** : Tous deux sociologues et directeurs de recherche au CNRS, **Michel PINCON** et **Monique PINCON-CHARLOT** ont publié les comptes-rendus très remarquables de voyages ethnologiques effectués dans les beaux quartiers et d'analyses sociologiques portant sur les familles très fortunées. Ils reviennent parmi nous avec une nouvelle enquête consacrée cette fois aux « **Nouveaux patrons** » qui ont récemment édifié des

fortunes colossales et qui tentent de s'intégrer à la grande bourgeoisie traditionnelle. Ces « nouveaux riches » sont à la fois célèbres et méconnus : pour la première fois, ils s'expriment hors des jeux de pouvoirs et des connivences médiatiques et des relations d'intérêts. C'est passionnant.

● **Mercredi 24 novembre** : Sujet non encore fixé.

● **Mercredi 1^{er} décembre** : Comme les autres citoyens, les royalistes ont toujours à apprendre sur l'histoire des institutions de leur pays. Plus que les autres citoyens, ils ont à se méfier de leurs préjugés - qui pourraient être par trop favorables - lorsqu'il est question de l'histoire de la monarchie. D'où l'intérêt majeur qu'ils portent aux travaux universitaires. L'ouvrage du professeur **Bernard BARBI-LOT** qui nous avons présenté avec enthousiasme dans *Royaliste*, est de ceux qui nous permettent de jeter un regard neuf sur « **Les Institutions de la monarchie française** ». La confrontation entre des convictions militantes et le travail d'un chercheur sera, comme toujours, enrichissante.

LIVRE DE PRESSE

tenu à porter son témoignage (*Le Figaro* du 8/11/99) : « *Je garde de mon grand-père le souvenir d'un homme proche des siens. Il était certes sévère et exigeant, mais toujours bon et juste. Son sens de la morale et du devoir et l'amour de son pays forçaient l'admiration. Quoique ses détracteurs puissent dire, c'était un grand homme, et il restera comme tel dans la mémoire de ceux qui l'ont approché, bien connu et aimé* ».

Le livre de presse de la N.A.R. est impressionnant : plus de 20 volumes ! Mais il est loin d'être complet. Aidez-nous à le tenir à jour. Envoyez-nous **systématiquement** toute coupure de presse concernant la NAR, les princes ou le royalisme en indiquant les références précises de l'article.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Désastre civique

Quant à l'affaire de la MNEF, nous ne hurlerons pas avec les loups pour deux raisons :

- ce n'est pas notre genre ;
- il n'y a pas de loups.

Le premier point se passe de commentaires, mais je dois dire que nous faisons un effort tout particulier, ces temps-ci, pour ne pas faire écho à ce que nous racontent des témoins scandalisés par le comportement de certains hiérarques.

La seconde observation tient à la compassion qui entoure M. Strauss-Kahn depuis sa démission. La gent médiatique, d'ordinaire prompt à se rameuter pour mordre et terrasser les isolés, a invoqué la présomption d'innocence avec une noble constance et salué le départ du ministre avec tant de retenue et de tristesse qu'on avait l'impression que le démissionnaire était victime d'un accident de santé. Preuve que ce pouvoir gouvernemental, qui a renoncé à s'affirmer en tant que tel, conserve assez de puissance pour tenir en respect le personnel du sérail.

Cela tient pour une grande part aux éloges de ce que M. Strauss-Kahn, qui se flattait de lire Marx, appelle sans doute le « grand capital ». Éloges du FMI, de la City, de Wall Street : voilà qui devrait embarasser les dignitaires socialistes et qui, au contraire, les conforte dans leur bonne conscience. L'estime des milieux ultra-libéraux et l'illusoire « confiance des marchés » leur importe infiniment plus que les opinions et les jugements d'un électorat qu'ils croient captif à jamais.

Mauvais calcul : ce que les hiérarques socialistes gagnent en considération fugitive et amusée chez les spéculateurs et les banquiers centraux se traduira par des pertes sévères à l'heure des échéances électorales. Comment le « peuple de gauche », comme on disait autrefois, pourrait-il continuer d'accepter que ses représentants gèrent les affaires du pays dans le mensonge et par inertie ? Du point de vue strictement politique, la démission de M. Strauss-Kahn



est hautement significative. L'ancien avocat d'affaires quitte peut-être son ministère pour de mauvaises raisons, peut-être pour de sales motifs, mais il est de toute manière bon qu'il parte. Même si son innocence est judiciairement établie, ce personnage vaniteux, économiste sans pensée ni oeuvre, qui a bâti sa réputation modernisatrice sur le « laisser-faire » des libéraux du siècle dernier, porte une écrasante responsabilité dans le bradage de notre industrie nationale, dans la destruction de notre système bancaire, dans le développement inouï des inégalités.

Il est vrai que la démission de ce dandy ne change rien : les « marchés » n'ont pas frêmi, et Christian Sautter ne sera qu'un commis aux écritures comptables - agaçant dans la mesure où il ne contrôle pas ses nerfs (1). Ce qui ne nous empêche pas de ressentir un réel soulagement moral.

Je me permets de faire référence à la morale, puisque M. Jospin a bâti sa réputation sur l'étalage de ses vertus. Cette réputation est en train de se défaire. La comparaison des promesses électorales et des actes montre que le Premier ministre a menti aux Français, et ses déclarations sur les affaires dans lesquelles plusieurs de ses proches pourraient être compromis relèvent de la pure et simple hypocrisie. Qui peut croire que M. Jospin n'a jamais rien vu ni su quand il dirigeait le Parti socialiste ? Qui peut croire que M. Jospin pouvait regarder sans inquiétude les relations qui s'étaient nouées entre Jean-Marie Le Guen, député socialiste parisien, et un personnage aussi... discutable que Pierre Bergé ? Qui peut croire que M. Jospin n'a pas eu le temps d'éloigner celles et ceux qui risquaient d'être compromis dans des malversations, alors que l'affaire de la MNEF est sur la place publique depuis juillet 1998 ? La naïveté serait étonnante, de la part d'un homme formé à la rude école du trotskisme. Faut-il dès lors parler de complaisance, de laxisme, ou de lâcheté ?

Ces remarques et ces mots risquent de blesser. Tant pis. L'agression est infime, au regard du désastre civique que les irresponsables et les corrompus de droite et de gauche sont en train de provoquer.

Bertrand RENOUVIN

(1) Première preuve publique, sa référence au pétainisme pour discréditer ceux qui défendent plus ou moins adroitement la souveraineté nationale, restent fidèles au général de Gaulle et s'inspirent du programme économique et social de la Résistance.